

Droit à l'image
Pour la création d'un magazine départemental
A destination des jeunes de 12 à 30 ans
« Mag Jeune »

Je soussigné (e), Madame/Monsieur.....

Autorise N'autorise pas

les jeunes de l'atelier média du Conseil départemental de la Nièvre à me prendre en photo ou en vidéo, de manière individuelle ou en collectif, dans le cadre exclusif du Mag Jeune.

Autorise N'autorise pas

le département de la Nièvre à reproduire, à diffuser, publier ou utiliser les photographies, et/ou vidéos prises lors des actions/événements découlant du Conseil départemental des Jeunes et pour tout support jugé utile dans ce cadre.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit pour tout support de communication non commerciale (papier, télédiffusée, internet et réseaux sociaux) à usage d'information en lien avec le Mag Jeune.

Par la présente, je reconnais être informé-e du droit dont je dispose de rectifier ou retirer, à tout moment mon consentement auprès de la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et de l'Enseignement Supérieur – Service Éducation Populaire et Jeunesse à l'adresse suivante : Hôtel du Département – 58039 NEVERS Cedex ou par courriel : protection.donnees@nievre.fr. La Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et de l'Enseignement Supérieur – Service Éducation Populaire et Jeunesse effacera dans les meilleurs délais, l'image ou la vidéo correspondante à mon accord antérieur conformément à l'article 17-1b) et 17.3 du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD).

Fait à , le

Signature

Information des personnes concernées (article 13 du RGPD) : Conformément à la loi informatique et liberté modifiée (art.38) et au règlement européen n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement du traitement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes vous opposer au traitement de vos

données. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (www.cnil.fr).